



L'ANEQ LANCE UNE VASTE ENQUETE

L'EDUCATION pour tout le monde

Par Claude Dionne

«L'éducation pour tout le monde». Voilà le thème de la campagne «pour le droit à l'éducation» que l'ANEQ entend mener pendant toute la durée de la première session tant dans les CEGEP que dans les Universités. «Mais aussi dans la population, explique Jean-Pierre Paquet, porte-parole de l'ANEQ, car on ne peut faire une campagne sur l'accessibilité à l'éducation sans 'sortir' des institutions scolaires.»

C'est ainsi que l'ANEQ propose pour cette campagne l'organisation de débats-midis dans les institutions et d'assemblées publiques sur le thème du droit à l'éducation. L'ANEQ assurera aussi la production d'un «guide» présentant l'ensemble de ses analyses et revendications ainsi que la production de dépliants, d'affiches et d'un macaron.

De plus, une «déclaration du mouvement étudiant sur le droit à l'éducation» aura comme objectif de rallier, après des discussions et des débats en assemblées générales, le plus d'associations étudiantes possible.

La campagne de l'ANEQ pour le droit à l'éducation abordera plusieurs thèmes. Évidemment, il sera entre autres question d'accessibilité. «Il s'agit pour nous de présenter ce qui limite l'accessibilité à l'éducation abordera plusieurs thèmes. Évidemment, il sera entre autres question d'accessibilité. «Il s'agit pour nous de présenter ce qui limite l'accessibilité à l'éducation : le contingentement des admissions, les frais de scolarité, les prêts et bourses, ou plus globalement les conditions financières des étudiantes et des étudiants constituent trop souvent des barrières insurmontables pour celles et ceux qui veulent poursuivre des études post-secondaires», soutient le porte-parole de l'ANEQ. «Nous aurons également à nous pencher sur les problèmes particuliers rencontrés par les étudiantes étrangères, les étudiants étrangers, ou celles et ceux qui étudient à temps partiel», précise-t-il.

QUI AURA LE DERNIER MOT ?

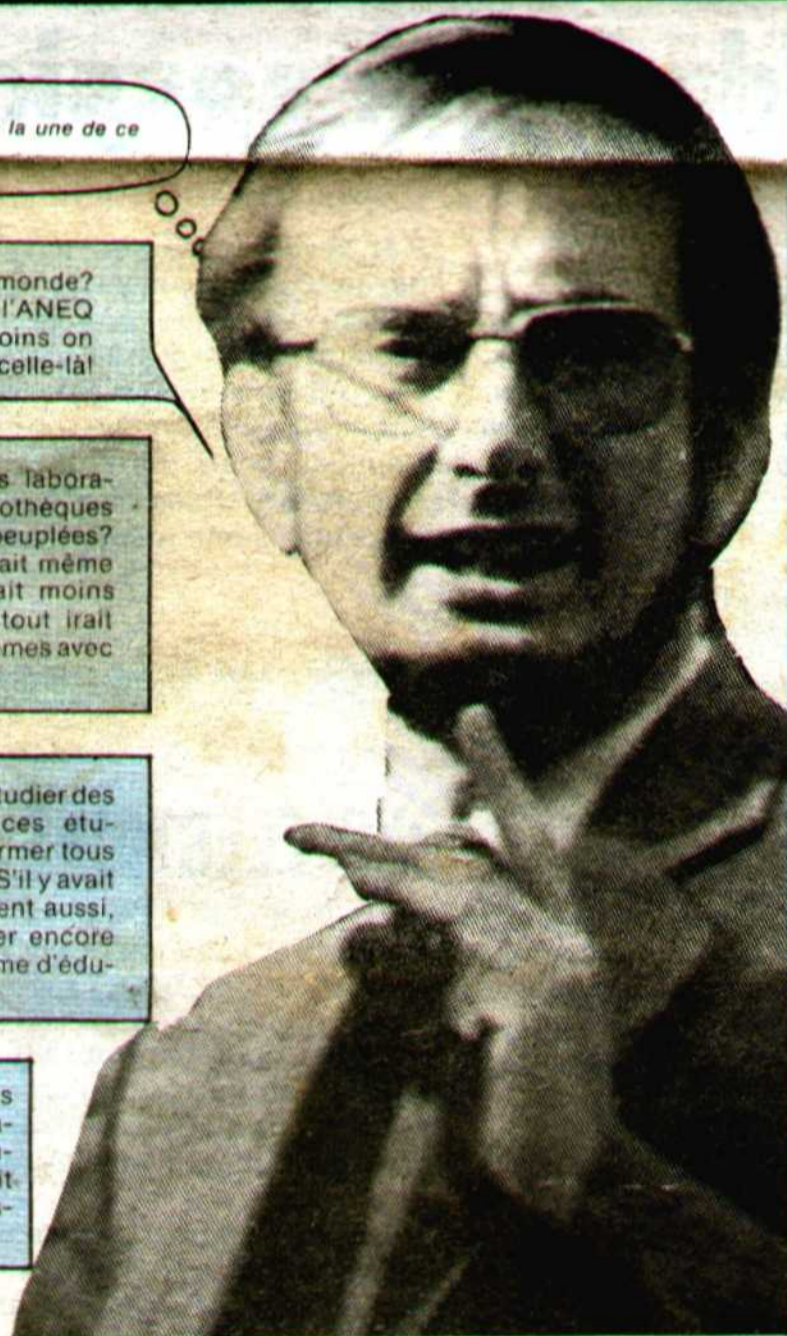
Mais qu'est-ce que je fais à la une de ce journal-là?

L'éducation pour tout le monde? Encore une campagne de l'ANEQ je suppose? Ah! si au moins on pouvait la faire disparaître celle-là!

Pourquoi se plaindre des laboratoires dangereux, des bibliothèques fermées et des classes surpeuplées? Dans mon temps, y'en avait même pas de cegepi! S'il y avait moins d'étudiants-es d'ailleurs, tout irait mieux! J'ai assez de problèmes avec les 600.000 analphabètes.

En plus, ça veut toujours étudier des matières pas possible ces étudiants-es là! On devrait fermer tous ces programmes inutiles. S'il y avait des élections moins souvent aussi, on pourrait le chambarder encore plus à notre goût ce système d'éducation.

L'accessibilité, la qualité, les prêts-bourses, ça n'aurait jamais dû être inventés! Comme ça, on ne me casserait pas les oreilles avec ces histoires-là.



Yves Bérubé, ministre de l'Enseignement supérieur

Parler du droit à l'éducation, ce n'est pas, bien sûr, traiter exclusivement de l'accessibilité. L'ANEQ, dans sa campagne, aborde donc aussi des thèmes comme la qualité de l'éducation, qualité qui est sérieusement menacée aujourd'hui par les coupures, l'augmentation des ratio enseignantes, enseignants et étudiantes, étudiants, etc. La qualité, c'est aussi les services offerts et le matériel disponible.

«Lorsque maintenant, en certains endroits, il faut payer ses notes de cours, que les bibliothèques ne sont plus ouvertes le soir, que la qualité de l'air est souvent douteuse, il y a de sérieuses questions à se poser», affirme le représentant de l'ANEQ.

C'est donc en faisant le constat de ces attaques contre l'éducation au Québec que l'ANEQ a jugé essentiel de mettre de l'avant cette campagne «d'information et de débats» sur le

thème du droit à l'éducation. Une telle campagne doit permettre à l'ANEQ et aux associations locales de diffuser largement les revendications étudiantes en plus de maintenir une pression constante sur le gouvernement. Elle sera aussi l'occasion de voir, après une vingtaine d'années développement rapide, qu'elle orientation tend à prendre aujourd'hui l'éducation, le lien qui existe maintenant entre l'école et la société, de voir où nous en sommes rendu-e-s avec la pédagogie. Un tel regard sur cette évolution pourra sûrement permettre aux étudiantes et aux étudiants de mieux définir leur «projet d'école». Nous pourrions constater aussi quelle place occupent, à l'heure actuelle, les femmes. Vivent-elles avec encore plus d'acuité le problème l'accessibilité? Que signifie pour elles le mot «qualité» si l'on tient compte du harcèlement qu'elles doivent subir quotidiennement? Pour une du Comité-femmes de l'ANEQ, «il est essentiel de discuter de ces questions». «On a trop souvent tendance, pour toutes sortes de raisons, à évaluer ce débat», rappelle-t-elle.

Élément majeur, avec l'enquête nationale, du plan d'acquiescement l'ANEQ a voté lors de son dernier Congrès, la campagne pour le droit à l'éducation démarrera donc dans quelques jours, si ce n'est déjà fait en certains endroits, pour durer toute la session automne et provoquer de nombreuses discussions et débats. Elle permettra à plusieurs de traiter d'une question qui mérite, dans la conjoncture actuelle, qu'on s'y attarde sérieusement.

«C'est pourquoi tous les paliers de nos organisations doivent se saisir de toutes les composantes de cette campagne. Car, si elle est bien menée, elle nous permettra de placer au premier plan nos revendications, réduisant ainsi les chances que le gouvernement ose s'attaquer encore au droit à l'éducation ou bien, dans le cas contraire, facilitera notre riposte à ses politiques», conclut Jean-Pierre Paquet.

EDITORIAL

LA RENTREE

Les 22, 23 et 24 mars derniers, l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ) tenait son 18e Congrès national à l'Université Laval, à Québec.

Ce Congrès qui marquait le dixième anniversaire de l'ANEQ (fondée le 22 mars 1975), a permis aux différentes associations étudiantes présentes d'élaborer un plan d'action pour les semaines et les mois à venir.

C'est de ce Congrès que découlent les perspectives que l'ANEQ met de l'avant pour la rentrée et toute la durée de la session.

C'est donc dire que le plan d'action de l'ANEQ, parce qu'il fait suite à de nombreuses discussions, parce qu'il repose sur les luttes et les actions que nous avons eues à mener au cours des derniers mois, peut rejoindre et prétendre être conforme aux aspirations et aux revendications des étudiantes et des étudiants.

Rappelons-nous que le Congrès qui a voté les diverses campagnes et actions de l'ANEQ avait d'abord pris soin de faire un bilan de la dernière année

scolaire, de faire une évaluation de la situation générale dans l'éducation.

Des assemblées générales des associations étudiantes locales, organisées dans et autour de l'ANEQ, jusqu'au Congrès national de l'ANEQ, il y a, bien sûr, un long cheminement, marqué de propositions, de réunions, mais aussi d'actions, de mobilisations, tous des éléments qui, somme toute, assurent aux étudiantes et aux étudiants un contrôle sur les organisations qu'elles et ils se sont données, un long cheminement qui, en cours de route, peut parfois amener certaines distorsions, toujours corrigées toutefois, tôt ou tard, grâce à ces multiples interactions qui sont l'illustration la plus claire de la volonté des étudiantes et étudiants de s'organiser à tous les niveaux et sur tous les plans.

Dans les prochains jours, la campagne de l'ANEQ pour le droit à l'éducation battra son plein; à la fin du mois de septembre, se tiendront une session de formation et un Congrès spécial d'élections; au début du mois d'oc-

tobre, des questionnaires seront distribués auprès des étudiantes et des étudiants, dans les différentes institutions, pour l'enquête nationale de l'ANEQ: autant d'éléments d'un plan d'action qui doit permettre l'atteinte, entre autres à cause de sa diversité, de nombreux objectifs, qu'il s'agisse de diffuser une documentation abondante, qu'il s'agisse de débats, de formation, mais aussi dans une certaine mesure de perspectives à envisager à plus ou moins long terme.

Non. Il n'est pas question de s'arrêter là. Bien que les actions présentées ici constituent des jalons pour notre intervention, il ne fait aucun doute qu'il sera nécessaire de travailler avec encore plus d'ardeur et de détermination à l'amélioration générale et substantielle des conditions de vie et d'étude trop souvent inacceptables des étudiantes et des étudiants, travailler aussi pour l'accessibilité absolue de l'éducation, ce qui signifie éliminer tout ce qui peut représenter un obstacle à l'accès à l'école. Ni l'éducation, ni les étudiantes, les étudiants ne devront

plus, sous toutes sortes de prétextes, être passé-e-s au laminoir gouvernemental, de loin trop efficace depuis un certain temps déjà, depuis déjà trop de temps, en fait.

Toutes ces considérations, nous devons les avoir en tête en cette rentrée scolaire. Tous nos gains, passés et futurs, doivent guider nos actions, pour être maintenus, pour être obtenus. Si nous avons des associations étudiantes, si nos conditions de vie et d'étude ont connu quelques améliorations, ne l'oublions pas, c'est que nous avons lutté pour les gagner.

Finalement, la rentrée scolaire ne doit-elle pas permettre pour la présente session et les autres à venir, de réaffirmer la justesse ce défi, cependant que nous devons continuer à intervenir à l'extérieur du monde de l'éducation à proprement parlé, nos revendications ne posant-elles pas la question du type de société que nous voulons? Bonne rentrée.

Claude Dionne

Les 28 et 29 septembre

L'ANEQ tiendra une session de formation

Par François Giguère

Le droit à l'éducation, le fonctionnement de nos associations étudiantes, nos revendications, les outils dont nous disposons, voilà autant de sujets qui seront abordés lors de la session d'information et de formation que l'ANEQ est présentement à organiser et qui se tiendra à la fin du mois de septembre.

Cette session sera, en fait, une occasion pour les étudiantes et les étudiants des différentes associations étudiantes du Québec d'engager des discussions sur l'ensemble des dossiers qui touchent, de près ou de loin, le mouvement étudiant et, plus globalement, le monde de l'éducation.

C'est la troisième année consécutive que l'ANEQ tient une telle activité. La session d'information et de formation de cette année s'inspirera

donc des expériences passées afin d'atteindre ses objectifs et d'être la plus intéressante possible pour les participantes et les participants. C'est en profitant d'un cadre plus détendu que pour d'autres types de rencontres nationales que la session essaiera d'apporter aux militantes étudiantes et aux militants étudiants des informations importantes sur le milieu de l'éducation, les enjeux et les forces en présence.

La session qui aura lieu les

28 et 29 septembre sera aussi l'occasion, pour plusieurs, de se familiariser un peu plus avec des outils et des pratiques qui ne sont pas nécessairement utilisés très fréquemment mais qui peuvent toujours être utiles dans certaines occasions (conférence

de presse, droit des associations étudiantes face aux administrations locales, etc.)

C'est le 18e Congrès de l'ANEQ, tenu au printemps dernier, qui a voté la tenue de cette session à la rentrée. Le Congrès a également décidé de prévoir lors de ces deux

journées un Congrès spécial d'élections au Conseil exécutif national de l'ANEQ.

Bref, les 28 et 29 septembre sont à inscrire à l'agenda de toute association étudiante ou personne désireuse de se mettre à jour sur la conjoncture du mouvement étudiant.

Un Congrès spécial

DES ELECTIONS A L'EXECUTIF DE L'ANEQ

(BNIR) 15 septembre 1985, à minuit. Voilà la date limite pour déposer, au bureau national de l'ANEQ, un programme pour les élections au Conseil exécutif national qui doivent avoir lieu lors d'un Congrès spécial, le 29 septembre prochain.

Mais pourquoi de telles élections à la rentrée? Tout simplement parce que le dernier Congrès national de l'ANEQ, en mars dernier, n'a pu combler qu'un seul poste à l'exécutif, celui de secrétaire général, qui est actuellement occupé par Claude Dionne.

Le Congrès spécial d'élections, qui se tiendra dans le cadre de la session d'information et de formation de l'ANEQ, visera donc à combler les quatre autres postes vacants, à savoir: officier-e aux affaires externes, officier-e au pro-

gramme, secrétaire à l'information et secrétaire-trésorier-e.

Les statuts et règlements de l'ANEQ prévoient que pour des élections à l'exécutif national toutes les candidates et tous les candidats doivent présenter un programme écrit au plus tard deux semaines avant la tenue du Congrès (donc au plus tard le 15 septembre).

Les élections sont précédées d'une période de questions et se font poste par poste, les candidates et les candidats, pour être élu-e-s, devant

obtenir la majorité absolue des voix même si cela nécessite plusieurs tours de scrutin. Des candidates et des candidats peuvent aussi se présenter sur le même programme formant ainsi une «équipe». Toutefois, les élections, même dans ce cas, se font poste par poste.

Il est à souhaiter que les candidatures seront nombreuses puisque c'est le Conseil exécutif national qui voit, entre les Congrès, à remplir les mandats que lui donne ce dernier et ceux du Conseil Central.

Pour de plus amples informations, contactez le bureau national d'information et de recherche de l'ANEQ en téléphonant au (514) 526-5449.

le québec
ÉTUDIANT



le québec ÉTUDIANT est le journal officiel de l'Association Nationale des Étudiants et Étudiantes du Québec (ANEQ). Distribué dans les institutions d'enseignement où l'association étudiante est membre de l'ANEQ (ainsi que dans un certain nombre d'autres institutions), ce numéro du q.É. est tiré à 25 000 exemplaires.

Rédaction: Jean-Guy Bérubé, Claude Dionne, François Giguère, Jean-Pierre Paquet, Michèle Bousquet.

Maquettes: Jean-Pierre Paquet.

Photocomposition et montage: Composition Fleur de Lysée.

Impression: Richelieu Roto-Litho.

Publicité: PUBLI-PEQ, (514) 526-0235.

Bureau de rédaction: 1581, rue Dufresne, Montréal, H2K 3J6. Tél.: (514) 526-5449. Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada. ISSN-705-3096.

le québec ÉTUDIANT est un membre fondateur de la Presse étudiante du Québec (PEQ).

UNE PREMIERE AU QUEBEC

Une enquête d'envergure sur la «condition étudiante»

À l'aide d'un questionnaire scientifique qui sera finalisé dans les prochains jours, l'ANEQ réalisera une vaste enquête nationale sur la «condition étudiante». Cette enquête sera menée au début du mois d'octobre et permettra de rejoindre quelque 2500 étudiantes

et étudiants des différents CEGEP et Universités à travers le Québec et débouchera, en septembre 1986, sur une réunion extraordinaire du mouvement étudiant convoquée par l'ANEQ pour dégager une plate-forme de revendications et un plan d'action.

Cette enquête nationale fait partie du plan d'action qui a été voté au 18e Congrès de l'ANEQ, à la dernière session. Elle doit permettre de recueillir une foule de données sur

les conditions de vie et d'étude de la population étudiante de façon à connaître les problèmes que soulèvent le logement, le transport, la pédagogie, les emplois d'été, les em-

ploi à temps partiel, les conditions de travail, etc.

La deuxième session devra permettre de faire la compilation, mais surtout tout le travail l'analyse et d'interpréta-

tion de ces données. Un «cahier de l'enquête» sera produit pendant l'été 1986 pour la rentrée.

«Cette enquête fournira un outil de plus au mouvement étudiant pour mener ses luttes, étoffer ses revendications, etc., constituera, somme toute, un instrument dont le mouvement étudiant n'aura jamais disposé auparavant, ce type d'enquête nationale sur les conditions des étudiantes et des étudiants étant une première au Québec», explique Jean-Pierre Paquet, membre du Conseil Central de l'ANEQ.

Parce que, comme nous le constatons, les enjeux d'une telle enquête sont de taille, le Conseil Central de l'ANEQ souhaite qu'un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants y participent, s'y impliquent et travaillent à sa réalisation. L'ampleur de cette enquête exige en effet que toutes et tous soient sensibilisé-e-s.

C'est dans ce sens que le Conseil Central de l'ANEQ a déjà entrepris une tournée des associations étudiantes pour rencontrer les exécutifs et leur soumettre le projet.

«Qu'on ne s'y méprenne pas toutefois, l'enquête ne saurait s'accaparer à elle seule toutes

les énergies de l'ANEQ. Elle doit plutôt être perçue comme un élément d'un plan d'action visant à freiner la détérioration de nos conditions de vie et d'étude qu'entraînent les politiques du gouvernement», ajoute en substance le porte-parole de l'ANEQ.

En plus de fournir des données indispensables sur la «condition étudiante», l'enquête de l'ANEQ, à plus longue échéance, permettra aussi d'améliorer les interventions de nos associations en plus d'augmenter considérablement notre crédibilité bien qu'il ne s'agisse pas ici de douter de la justesse de nos revendications mais plutôt de les préciser et de les appuyer sur des bases solides et indiscutables.

C'est pour toutes ces raisons que l'enquête doit susciter l'appui d'un grand nombre d'associations étudiantes locales. C'est une assurance de succès pour cette imposante entreprise de consultation qui pourra servir pendant plusieurs années en répondant à un besoin souvent ressenti d'avoir des données actuelles sur les populations étudiantes des CEGEP et Universités du Québec.

Il délègue des jeunes péquistes à Strasbourg

Des groupes de jeunes accusent le ministre Landry de patronage

MONTREAL- Le ministre des Relations Internationales, Bernard Landry, a fait du patronage en déléguant, à la Semaine Européenne de la jeunesse, des groupes de jeunes qui sont reconnus pour être des alliés sûrs du gouvernement péquiste. C'est du moins l'avis qu'ont exprimé dernièrement en conférence de presse des groupes de jeunes issus tant du mouvement étudiant que des jeunes sans emploi et des jeunes travailleurs et travailleuses.

Ces groupes, l'ANEQ, le RAJ, le MECQ, le Comité-Jeunes de la CSN, la PEQ, le QPIRG*, somment le ministre Landry de «rendre des comptes» et de dévoiler publiquement les critères qui l'ont conduit à choisir les groupes de jeunes représentant le Québec. Présentant les liens qu'ont la plupart des délégués avec le Parti Québécois et son front dans la jeunesse, le MAJICQ (Mouvement d'Alliance des Jeunes Indépendantistes pour un Québec Communautaire), les groupes de jeunes ont dénoncé virulemment le ministre qui «agit en cachette et trompe la jeunesse québécoise.»

«Si c'est en envoyant les amis-es du Parti à l'étranger que le gouvernement pense camoufler l'échec de sa politique à l'endroit de la jeunesse, et bien qu'il se détrompe», soulignent les groupes qui rappellent la situation économique accablante que subit la majorité des jeunes. «Le gouvernement aurait-il oublié que plus du tiers des jeunes sont sans emploi?», questionnent-ils.

Les groupes de jeunes sont scandalisés de voir la délégation québécoise partir avec un journal, préparé spécialement à cet effet, dans lequel n'apparaît aucune donnée sur la situation des jeunes. «Ce journal est un véritable pamphlet publicitaire dans lequel on ne fait que vanter le haut niveau de vie du Québec, ses normes minimales du travail, ses services sociaux, la beauté de ce paradis de plein air», etc., ajoutent-ils.

Les groupes s'en prennent également aux propos que tenait récemment le ministre Lan-

dry à l'effet que ces échanges de jeunes sont importants pour le développement d'amitiés qui pourront être à la base de futures relations entre les élites montantes aux plans diplomatique et économique. «Il ne faut pas s'étonner alors que le ministre mette de côté les groupes de jeunes qui luttent contre la misère et l'exploitation», affirment-ils. «Ces groupes ne sont peut-être pas très 'invitant' pour les investisseurs, mais ils correspondent néanmoins à la réalité à laquelle est confrontée quotidiennement la jeunesse.» L'ex-secrétaire général de la FAECQ et attaché politique du ministre Landry, François Houle, considère quant à lui que certains groupes «ne sont pas présentables».

Au ministère des Relations internationales, on affirme également que le rôle du gouvernement ne se limite «qu'à l'invitation des organismes représentatifs des jeunes et à la prise en charge des coûts relatifs au transport et au séjour des participants». À cela, les groupes de jeunes rétorquent que si le gouvernement peut prétendre ne pas intervenir pour dicter la conduite des délégué-e-s, c'est que ce sont ses «agents» qu'il a choisis.

Ils précisent également qu'on a pas affaire à une nouvelle «guerre de groupes» puisque c'est aux agissements même du ministre Landry qu'ils s'en prennent. «Il serait beaucoup trop facile, pour le ministre, d'utiliser un tel argument pour détourner l'attention de son patronage».

En concluant, les groupes invoquent que «la crédibilité

d'un gouvernement qui agit ainsi n'est pas très forte et que de telles actions de sa part ne font que démontrer à l'ensemble de la jeunesse, avec encore plus d'acuité, l'importance de se regrouper au sein d'organisations combattives et autonomes qui défendent réellement les droits et intérêts des jeunes.»

* Regroupement Autonome des Jeunes (RAJ), Mouvement Étudiant Chrétien du Québec (MECQ), Presse Étudiante du Québec (PEQ), Association Nationale des Étudiantes et Étudiants du Québec (ANEQ), Comité-Jeunes de la CSN, Quebec Public Interest Research Group (QPIRG).

PAULINE MAROIS FAIT PREUVE D'ELECTORALISME

Il n'y a toujours pas de parité dans l'aide sociale

«Pauline Marois maintient la discrimination dans l'aide sociale pour les moins de 30 ans. Les réaménagements qu'elle a apportés à certains programmes «de relance» ne peuvent être qualifiés que d'électorisme».

C'est ainsi que le RAJ (Regroupement autonome des jeunes), l'ANEQ (Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec) et le comité Jeunes de la CSN ont réagi aux mesures annoncées dernièrement par la ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, Pauline Marois.

Pour ces groupes, les hausses sont nettement insuffisantes et ne règlent en rien les problèmes que vivent les jeunes de moins de 30 ans sur l'aide sociale.

Les groupes exigent plutôt du gouvernement l'application de la loi des normes minimales du travail sur les programmes de relance soit : le salaire minimum, le droit de se syndiquer et la possibilité de toucher des prestations d'assurance-chômage à la fin des programmes. Tous ces droits sont refusés aux participant-e-s à ces mesures «ce qui fait que quand tu as terminé, tu te retrouves comme avant à 160,00\$ par mois. La formation par le biais de ces

programmes est une formation au cheap labour ressemblant étrangement au traitement réservé aux chômeuses-chômeurs des années trente. La contribution de l'employeur, dans le programme «stage en entreprise», par exemple, n'est que de 1,00\$ de l'heure» souligne Philippe Marquis, représentant du RAJ.

«Nous faisons sans doute partie des groupes dont Mme Marois fait mention et pourtant rien de ce qui vient d'être dévoilé ne répond à nos revendications maintes fois reprises par plusieurs corporations professionnelles, organisations syndicales, groupes populaires et communautaires religieuses à travers tout le Québec».

La ministre a déclaré vouloir répondre par cette augmentation aux représentations qui lui ont été adressées par bon nombre de groupes sur l'amélioration des conditions de vie des jeunes de moins de 30 ans, bénéficiaires de l'aide sociale. «Il semble que la ministre a mal

compris ce que nous demandons» affirment les représentantes et représentants des jeunes.

Les groupes de jeunes sont choqués de voir la ministre jouer ainsi sur les «maux» alors que le communiqué émis par son bureau mentionne trois fois le terme «parité».

Pour eux, la parité dans l'aide sociale c'est une parité sans condition. «Cela représente une mesure d'urgence qui viendra apaiser bien des malaises et empêcher de condamner les jeunes au cheap labour faute de choix» expliquent-ils.

Le gouvernement du Parti Québécois ne cesse de parler d'un problème d'employabilité (manque de formation ou d'expérience) afin d'expliquer le fort taux de chômage chez les jeunes. D'où la nécessité, pour lui, de mettre en branle ces programmes de formation.

Pour le comité Jeunes CSN, l'ANEQ et le RAJ, le problème n'en est pas un d'employabilité mais bien de pénuries d'emplois. Pour ces groupes, il est essentiel d'adopter une véritable politique de création d'emploi qui passe par la réduction du temps de travail sans perte de privilèges et de revenus.

LA VICTOIRE CONTRE LE DEGEL DES FRAIS DE SCOLARITE

UN SURSIS FRAGILE

«À cause d'une campagne étudiante si bien menée qu'elle a réussi à intimider le ministre mieux que toutes les plaintes budgétaires des recteurs, le Québec en est par exemple rendu à identifier le problème de l'accessibilité universitaire à celui du gel des frais de scolarité.»

C'est ce qu'écrivait Lise Bissonnette dans un éditorial du journal *Le Devoir* portant sur le financement des universités.

La victoire étudiante repose sur le fait qu'en une période de quatre mois, des premières déclarations du ministre Bérubé jusqu'à la décision du Conseil des Ministres, la campagne de protestation et d'information pilotée par l'ANEQ a réussi à faire l'accessibilité à l'éducation un enjeu important, débattu sur la place publique.

Du dépôt d'un mémoire à la commission parlementaire d'octobre, à la manifestation du 15 novembre puis à celle du 5 décembre jusqu'à l'annonce du budget des universités à la fin mars, l'ANEQ a maintenu une pression constante, déjouant les efforts du ministre Bérubé pour désamorcer la contestation et minimiser l'importance de ses déclarations.

D'autres, comme le Secrétaire Général du RAEU, d'alors, Denis Guindon criait déjà victoire alors que Bérubé déclarait tout simplement qu'il n'était pas en mesure de recommander d'augmentation réelle et significative pour la prochaine année académique. Par la même occasion, la ministre invitait les associations étudiantes à «favoriser une discussion objective et approfondie de ces questions (l'accessibilité en contexte de restrictions), à la hauteur des attentes normales que peut avoir une société envers une jeunesse à l'éducation de laquelle elle consent déjà beaucoup de ressources».

En fait, le ministre affirme ne pas vouloir prendre de décision avant la prochaine élection. Il prétend être en période de consultation. Cela ne l'empêche toutefois pas de citer en exemple la commission Bovey en Ontario qui a recommandé une augmentation de

25% des frais de scolarité. De plus, Bérubé attaque (évidemment) le Parti Libéral, dont le dernier Congrès a pris position contre le dégel des frais de scolarité, en déclarant que «cette question-là doit être analysée objectivement et non devenir un ballon politique, sinon le système universitaire va écoper». À ce Congrès, le chef du PLQ, Robert Bourassa, déclarait qu'un futur gouvernement libéral ne serait que «moralement» lié à la décision du Congrès, nous éclairant ainsi sur son caractère électoraliste.

L'indice le plus récent de l'entêtement de Bérubé est sa déclaration à l'Assemblée Nationale au mois de mai lors du débat sur l'adoption du budget de son ministère. «Le

temps est proche où la société québécoise devra sans doute s'interroger sur le maintien de l'objectif d'accessibilité aux études supérieures et sur sa modulation en fonction des besoins socio-économiques».

Ce budget introduit pour la première fois un poste budgétaire tout à fait significatif : \$3 millions comme «compensation pour la non-indexation des frais de scolarité.» Le ministre Bérubé présente donc le maintien du gel des frais de scolarité comme étant une «perte de revenus». Cela ne laisse aucun doute sur l'aspect très fragile du sursis accordé à l'augmentation des frais de scolarité universitaires.

Jean-Pierre Paquet

UNE AUTRE

Les bou

Le ministère de l'Enseignement tenir la politique de non-encourager les handicapés-es. Cette garantie de tergiversations, alors qu'ils avaient déjà la consigne inverse.

Mercredi, 15 mai. L'ANEQ est informée par un étudiant handicapé que les services d'aide financière de l'UQAM, de l'Université de Montréal et du Cégep du Vieux-Montréal avisent les étudiants-es handicapés-es qu'une partie de leur bourse pourrait être transformée en prêt.

Étant donné que les personnes handicapées ont des possibilités réduites de trouver un emploi au sortir de leurs études, le régime des prêts et bourses les soustrait de l'endettement occasionné par le prêt et leur accorde la totalité

PROGRAMME DE BOURSES AUX MILITANTS-ES

Le gouvernement péquiste ses amis-es dans le mouve

Avec l'aide d'une équipe de recherche universitaire

L'ANEQ PREPARE DEJA LA PROCHAINE BATAILLE CONTRE LE DEGEL DES FRAIS DE SCOLARITE

Appréhendant que le prochain gouvernement tente d'augmenter les frais de scolarité universitaire, l'ANEQ a retenu les services de chercheurs et chercheuses de l'UQAM pour démontrer les effets néfastes d'une telle politique.

L'ANEQ ne restera pas les bras croisés pendant l'année de répit au niveau de la menace d'un dégel des frais de scolarité, car si le ministre Bérubé a renoncé, en bout de piste, à aller de l'avant avec son projet trop impopulaire à la veille d'élections, il n'a pas pour autant abandonné l'idée et maintient les déclarations en ce sens.

Afin d'être prête à affronter le prochain ministre de l'Enseignement supérieur

voulant vanter les bienfaits d'un dégel des frais de scolarité, l'ANEQ a entrepris des démarches auprès du Service à la collectivité de l'UQAM. Ce service met les ressources universitaires à la portée des syndicats et groupes populaires.

Pendant une période d'environ un an, un-e professeur effectuera, avec l'aide d'une équipe, les recherches utiles à l'ANEQ. Le projet vise, entre autres, à démontrer qu'une augmentation des frais de scolarité aurait des conséquences néfastes sur l'accessibilité à l'éducation et vise à évaluer l'incidence des différents facteurs (économique, social...) sur l'accessibilité.

Jean-Pierre Paquet

Par Jean-Guy Bérubé

«Le Programme de bourses aux étudiants élus et travaillant comme permanents dans une association étudiante du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie ne constitue rien d'autre qu'une tentative délibérée d'acheter le silence des militantes étudiantes et militants étudiants face aux politiques que le gouvernement applique dans le domaine de l'éducation et un moyen proprement scandaleux de récompenser ses supporteurs dans le mouvement étudiant». C'est ce qu'a déclaré Claude Dionne, secrétaire général de l'ANEQ, en réaction à l'offre faite par le MEQ d'accorder un certain nombre de bourses d'étude spéciales à des officiers et officières d'associations étudiantes choisies par les associations nationales.

«Il est hors de question que nous participions à ce programme discriminatoire», a ajouté Claude Dionne. «Pendant que des milliers d'étudiantes et d'étudiants sont confiné-e-s à la misère, à l'endettement et à la pauvreté en raison des déficiences majeures du régime d'aide financière actuellement en vigueur, le ministre Bérubé nous pro-

pose d'accorder des bourses spéciales de 6000\$ aux élu-e-s des associations étudiantes. Accepter un tel cadeau empoisonné aurait signifié pour l'ANEQ l'abandon de sa politique d'autonomie la plus complète face à l'État, politique qui est sienne depuis sa création il y a dix ans, et une trahison sans nom des dizaines de milliers d'étudiant-e-s qu'elle représente».

L'ANEQ a donc toujours refusé de participer à ce programme depuis sa mise en place il y a maintenant trois ans. On ne peut toutefois en dire autant de la part du RAEU et de la FAECQ (1) qui se sont empressés d'accepter les bourses et de les redistribuer aux membres de leurs instances dirigeantes respectives.

On peut supposer que Julie Morency, Denis Alain et autres dirigeant-e-s de ces deux associations nationales ont obtenu ces bourses et les ont utilisés pour organiser et mener leurs campagnes de défense des politiques du gouvernement auprès du milieu étudiant (Loi 32, Règlement des études collégiales, etc.) et pour tenter de «marauder» et de déstabiliser les associations étudiantes membres de l'ANEQ (comme ce fut le cas à l'AGEUQAM). Ce faisant, le RAEU et la FAECQ ont mon-

tré leur vraie nature de supporteurs du gouvernement. Pour le porte-parole et l'ANEQ, «ces associations étudiantes sont totalement inféodées à l'État. Sans l'appui actif du gouvernement et du ministre Bérubé, elles n'auraient tout simplement pas pu survivre. La preuve en est faite à la lecture des États financiers du RAEU pour l'année 1982-83 où l'on peut voir que 85% de ses revenus provenaient de subventions gouvernementales, alors que les cotisations de ses membres ne comptaient que pour 8% (7 000\$ sur un budget de 84 000\$)».

L'ANEQ demande : combien de dirigeant-e-s du RAEU et de la FAECQ ont reçu de telles bourses, de telles faveurs depuis trois ans? Le ministre Bérubé doit rendre publique la liste des bénéficiaires de son programme de bourses spéciales. Les étudiantes et étudiants membres du RAEU et de la FAECQ ne savent même pas qui parmi eux-elles sont payé-e-s par le gouvernement pour les représenter!

Les récompenses données aux dirigeant-e-s du RAEU et de la FAECQ ne se sont toutefois pas arrêtées au programme de bourses spéciales. L'ex-secrétaire général du RAEU,

MENACE DE REPOUSSEE

Aides aux handicapés-es ne seront pas coupées

Le ministre supérieur a consenti à maintenir l'aide financière pour les étudiants-es. L'ANEQ l'a obtenu après 3 jours de démarches.

Leur aide financière sous forme de bourse.

Or, on apprenait que le ministre de l'Enseignement supérieur allait possiblement, dans les jours suivants, abolir cette politique. Il y avait angoisse sous roche puisque le ministre Yves Bérubé n'avait jamais parlé de cette possibilité lors de sa rencontre avec l'ANEQ, un mois plus tôt, concernant la réforme du régime d'aide financière.

En collaboration avec les organisations de personnes handicapées qui ont été alertées, l'ANEQ entreprend alors

3 jours de démarches pour obtenir du ministre un moratoire sur toutes modifications et qu'il rende publiques ses hypothèses de travail afin que les groupes concernés puissent se prononcer.

Gilbert Préfontaine, responsable des Programmes spéciaux à la Direction générale de l'aide financière, affirme être au courant qu'une modification visant les étudiants-es handicapés-es est à l'étude. Bien qu'il soit responsable de l'aide financière aux personnes handicapées-es, M. Préfontaine n'est pas au courant de la nature exacte du projet, mais il sait tout de même que la décision devait être rendue sous peu. Selon ses informations, le Conseil du Trésor était l'organisme devant se

prononcer sur les recommandations issues de l'Office des personnes handicapées. M. Préfontaine tente de nous rassurer en insistant sur le fait que des recommandations de l'Office gouvernemental ne pouvaient qu'être favorables aux étudiants-es handicapés-es. «Mais ça fait un mois, dit-il, que j'essaie de mettre la main sur le rapport de l'Office».

Effectivement, à l'Office on est au courant de rien. Doris Gauthier, une responsable du volet éducation, se rappelle que la question de l'aide financière a été abordée lors d'un récent sommet économique organisé par l'Office, mais elle est incapable de retracer quel document que ce soit faisant état de recommanda-

tions.

Enfin, le 17 mai, l'attaché politique du ministre Bérubé et ancien Secrétaire général du RAEU, Jean Baillargeon, daigne nous contacter après deux jours d'appels et un télégramme de l'ANEQ et de la Table de concertation des organismes provinciaux de promotion des droits et intérêts des personnes handicapées (40 organismes). Pendant ce temps, d'autres groupes avaient apporté leur appui.

Baillargeon affirme que le Cabinet n'est pas au courant de cette possibilité de modification importante aux règles d'attribution de l'aide financière et dit ne pas comprendre d'où provient la directive donnée aux services locaux d'a-

vertir les étudiant-es handicapés-es qu'une modification serait probablement apportée sous peu. Il rappellera deux heures plus tard pour garantir qu'une décision venait d'être prise et qu'aucune modification ne serait apportée cette année.

Est-il possible que le ministre ait à ce point perdu le contrôle sur la machine ou certains «hauts placés» feignent-ils l'ignorance?

Chose certaine, le dossier est à suivre puisque la menace n'est repoussée que pour cette année et que le ministre n'a toujours pas rendu publiques ses «hypothèses de travail».

Jean-Pierre Paquet

récompense à l'étudiant

Jean Baillargeon, a ainsi été embauché au Cabinet du ministre Bérubé où il travaille depuis un an, pendant que l'ex-secrétaire général et fondateur de la FAECQ, François

Houle, a été nommé attaché politique du ministre Landry et organise des voyages pour ses amis-es péquistes et ce, aux frais du gouvernement.

«Pas un sou de plus aux prêts-bourses»

-YVES BERUBE

«Il n'y aura pas de modifications au régime d'aide financière et pas un sou de plus aux prêts-bourses». Le ministre Bérubé mettait ainsi un terme, en mai dernier, à la Table de travail sur l'aide financière en apportant un non catégorique à la plate forme de revendications de l'ANEQ.

Faisant référence à «l'échec du socialisme chinois», le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Sciences et de la Technologie a expliqué que l'État ne peut être seul responsable du développement de l'accès aux études. Tout comme la Chine vient de choisir de stimuler la productivité en favorisant l'initiative personnelle et le droit aux profits, la motivation aux études doit reposer sur la responsabilisation de l'étudiant-e et de ses parents à trouver les ressources nécessaires, a expliqué le plus sérieusement du monde le ministre.

Évaluant le coût de la réalisation des revendications de l'ANEQ à \$900 millions (scientifiques?), le ministre dit en avoir sélectionné quelques unes représentant des déboursés de \$9 millions et les avoir soumis au Comité des Priorités (qui sélectionne les requêtes des ministères en préparation du budget gouvernemental). Ce dernier ne les aurait pas rete-

nues.

Cette rencontre, tenue à la demande de l'ANEQ, visait à obtenir une réponse définitive du ministre concernant les résultats de la «Table de travail sur les prêts et bourses». Cette table de travail avait été mise sur pied un an auparavant suite à une imposante mobilisation de l'ANEQ qui avait impliqué des moyens de pression dans plus de 30 associations étudiantes.

Les revendications prioritaires de l'ANEQ visent à élargir l'accès à l'aide financière aux étudiants-es à temps partiel; à accorder le statut de non-résidence et d'indépendance dès le départ de la maison familiale; à abolir le prêt au profit d'un accroissement équivalent de la bourse; à accorder à l'étudiante enceinte le statut d'indépendance à partir du troisième mois de sa grossesse; à faire reconnaître le droit à un congé de maternité considéré comme une période d'études à temps plein.

Le ministre s'est dit plus intéressé par les revendications du RAEU (Regroupement des Associations Étudiantes Universitaires) et de la FAECQ (Fédération des Associations Étudiantes Collégiales du Québec), groupes hostiles à l'ANEQ et bien connus pour leurs allégeances péquistes.

Ces deux associations revendiquent «le droit à l'endettement» (sans blague!). Soit, que tout-e étudiant-e quittant le domicile familial puisse bénéficier d'un prêt maximal de \$4000 par an, et de \$400 pour les temps partiel. De plus, pour alléger encore plus le fardeau gouvernemental, elles proposent qu'un régime d'épargne études (REET) soit créé afin de permettre aux parents d'accumuler un fond de consolidation servant éventuellement à financer les études de leurs enfants (applicable à long terme, selon le gré des parents, les plus fortunés).

À défaut de dépenser un sou de plus, le ministre a annoncé des mesures anodines telles que la remise à jour des statistiques sur le profil de l'étudiant-e et une campagne d'information auprès des étudiants-es du secondaire.

Jean-Pierre Paquet

DE LA SATISFACTION,
en veux-tu...
en voilà!



FRAIS DE SCOLARITE

FRAGILE

is de scolarité. De
é attaque (évidem-
rti Libéral, dont le
ngrès a pris posi-
le dégel des frais
, en déclarant que
on-là doit être ana-
ivement et non de-
illon politique, si-
ème universitaire
À ce Congrès, le
Q, Robert Bouras-
t qu'un futur gou-
béral ne serait que
nt) lié à la décision
s, nous éclairant
n caractère électo-

le plus récent de
t de Bérubé est sa
à l'Assemblée Na-
nois de mai lors du
adoption du bud-
n ministère. «Le

temps est proche où la société québécoise devra sans doute s'interroger sur le maintien de l'objectif d'accessibilité aux études supérieures et sur sa modulation en fonction des besoins socio-économiques».

Ce budget introduit pour la première fois un poste budgétaire tout à fait significatif : \$3 millions comme «compensation pour la non-indexation des frais de scolarité.» Le ministre Bérubé présente donc le maintien du gel des frais de scolarité comme étant une «perte de revenus». Cela ne laisse aucun doute sur l'aspect très fragile du sursis accordé à l'augmentation des frais de scolarité universitaires.

Jean-Pierre Paquet

UNE AUTRE MENACE DE REPOUSSEE

Les bourses aux handicapés-es n

Le ministère de l'Enseignement supérieur a consenti à maintenir la politique de non-endettement pour les étudiants-es handicapés-es. Cette garantie, l'ANEQ l'a obtenu après 3 jours de tergiversations, alors que les services d'aide financière avaient déjà la consigne inverse.

Mercredi, 15 mai. L'ANEQ est informée par un étudiant handicapé que les services d'aide financière de l'UQAM, de l'Université de Montréal et du Cégep du Vieux-Montréal avisent les étudiants-es handicapés-es qu'une partie de leur bourse pourrait être transformée en prêt.

Étant donné que les personnes handicapées ont des possibilités réduites de trouver un emploi au sortir de leurs études, le régime des prêts et bourses les soustrait de l'endettement occasionné par le prêt et leur accorde la totalité

de leur aide financière sous forme de bourse.

Or, on apprenait que le ministère de l'Enseignement supérieur allait possiblement, dans les jours suivants, abolir cette politique. Il y avait anguille sous roche puisque le ministre Yves Bérubé n'avait jamais parlé de cette possibilité lors de sa rencontre avec l'ANEQ, un mois plus tôt, concernant la réforme du régime d'aide financière.

En collaboration avec les organisations de personnes handicapées qui ont été alertées, l'ANEQ entreprend alors

3 jours de démarches pour obtenir du ministre un moratoire sur toutes modifications et qu'il rende publiques ses hypothèses de travail afin que les groupes concernés puisse se prononcer.

Gilbert Préfontaine, responsable des Programmes spéciaux à la Direction générale de l'aide financière, affirme être au courant qu'une modification visant les étudiants-es handicapés-es est à l'étude. Bien qu'il soit responsable de l'aide financière aux personnes handicapées-es, M. Préfontaine n'est pas au courant de la nature exacte du projet, mais il sait tout de même que la décision devait être rendue sous peu. Selon ses informations, le Conseil du Trésor était l'organisme devant se

prononcer sur les re-
ditions issues de l'
personnes hanicapées
fontaine tente de no-
rer en insistant sur l'
des recommandation
fice gouvernementa
vaient qu'être favori
étudiants-es handi-
«Mais ça fait un r
il, que j'essaie de
main sur le rappor
fice».

Effectivement, à l'
est au courant de r
Gauthier, une respo
volet éducation, se
que la question de l'a
cière a été abordée
récent sommet éco
organisé par l'Office
est incapable de retr
que document que
sant état de reco

GRAMME DE BOURSES AUX MILITANTS-ES

gouvernement péquiste récompense amis-es dans le mouvement étudiant

uy Bérubé

ramme de bourses
nts élus et travail-
permanents' dans
ation étudiante de
e l'Enseignement
de la Science et de
ogie ne constitue
qu'une tentative
acheter le silence
tes étudiantes et
udiants face aux
que le gouverne-
ue dans le domai-
ation et un moyen
scandaleux de ré-
ses supporteurs
vement étudiant».
a déclaré Claude
rétaire général de
réaction à l'offre
MEQ d'accorder
ombre de bourses
ciales à des offi-
cières d'associa-
antes choisies-
ociations nationa-

s de question que
cipions à ce pro-
scriminatoire», a
de Dionne. «Pen-
des milliers d'étu-
d'étudiants sont
à la misère, à l'en-
t à la pauvreté en
éficiences majeure-
me d'aide finan-
ement en vigueur,
Bérubé nous pro-

pose d'accorder des bourses spéciales de 6000\$ aux élu-es des associations étudiantes. Accepter un tel cadeau empoisonné aurait signifié pour l'ANEQ l'abandon de sa politique d'autonomie la plus complète face à l'État, politique qui est sienne depuis sa création il y a dix ans, et une trahison sans nom des dizaines de milliers d'étudiant-e-s qu'elle représente».

L'ANEQ a donc toujours refusé de participer à ce programme depuis sa mise en place il y a maintenant trois ans. On ne peut toutefois en dire autant de la part du RAEU et de la FAECQ (1) qui se sont empressés d'accepter les bourses et de les redistribuer aux membres de leurs instances dirigeantes respectives.

On peut supposer que Julie Morency, Denis Alain et autres dirigeant-e-s de ces deux associations nationales ont obtenu ces bourses et les ont utilisé pour organiser et mener leurs campagnes de défense des politiques du gouvernement auprès du milieu étudiant (Loi 32, Règlement des études collégiales, etc.) et pour tenter de «marauder» et de déstabiliser les associations étudiantes membres de l'ANEQ (comme ce fut le cas à l'AGEUQAM). Ce faisant, le RAEU et la FAECQ ont mon-

tré leur vraie nature de supporteurs du gouvernement. Pour le porte-parole et l'ANEQ, «ces associations étudiantes sont totalement inféodées à l'État. Sans l'appui actif du gouvernement et du ministre Bérubé, elles n'auraient tout simplement pas pu survivre. La preuve en est faite à la lecture des États financiers du RAEU pour l'année 1982-83 où l'on peut voir que 85% de ses revenus provenaient de subventions gouvernementales, alors que les cotisations de ses membres ne comptaient que pour 8% (7 000\$ sur un budget de 84 000\$)».

L'ANEQ demande : combien de dirigeant-e-s du RAEU et de la FAECQ ont reçu de telles bourses, de telles faveurs depuis trois ans? **Le ministre Bérubé doit rendre publique la liste des bénéficiaires de son programme de bourses spéciales.** Les étudiantes et étudiants membres du RAEU et de la FAECQ ne savent même pas qui parmi eux-elles sont payé-e-s par le gouvernement pour les représenter!

Les récompenses données aux dirigeant-e-s du RAEU et de la FAECQ ne se sont toutefois pas arrêtées au programme de bourses spéciales. L'ex-secrétaire général du RAEU,

Jean Baillargeon, a ainsi été embauché au Cabinet du ministre Bérubé où il travaille depuis un an, pendant que l'ex-secrétaire général et fondateur de la FAECQ, François

Houle, a été nommé attaché politique du ministre Landry et organise des voyages pour ses amis-es péquistes et ce, aux frais du gouvernement.

DE LA SATISFACTION,
en veux-tu...
en voilà!



«Pas
aux

«Il n'y aura pa
re et pas un so
Bérubé mettait
travail sur l'aide
à la plate forme

Faisant référe-
chec du socialis-
le ministre de
ment supérieur,
ces et de la Te
expliqué que l'
être seul respon-
veloppement de
études. Tout co-
ne vient de choi-
ler la productivi-
sant l'initiative
et le droit aux pro-
vation aux étude-
ser sur la respon-
de l'étudiant-e e-
rents à trouver
ces nécessaires
le plus sérieuse-
de le ministre.

Évaluant le co-
lisation des rev-
de l'ANEQ à \$
(scientifiques?),
dit en avoir sélec-
ques unes repré-
déboursés de \$
les avoir soumis
des Priorités (q-
ne les requêtes
tères en prépara-
get gouverneme-
nier ne les aur-

LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE... PEQUISTE!

Le texte qui suit reprend de larges extraits du document préparé par l'ANEQ pour soutenir ses accusations à l'endroit du ministre Bernard Landry.

Interviewé par le journal d'IMAJ 85, *Hors-d'ordre*, sur ce que fait pour les jeunes un ministre des Relations internationales, monsieur Bernard Landry répondait :

« Ça ne travaille pas spécifiquement sur les jeunes, bien que ceux-ci soient souvent les agents de nos activités à l'étranger. » (1)

Une telle déclaration du ministre Landry laisse perplexe sur la façon dont le gouvernement québécois perçoit les jeunes et la composition de la délégation québécoise qui soit rendue à la Semaine européenne de la jeunesse, à Strasbourg en France, fournit un exemple fort à propos de ceux et celles que ce même gouvernement considère être les représentants et les représentantes de la jeunesse.

Un exemple parmi tant d'autres : La semaine européenne de la jeunesse

C'est du premier au 6 juillet que s'est tenue, à Strasbourg, la *Semaine européenne de la jeunesse*. Le ministère québécois des Relations internationales a formé une délégation de groupes de jeunes pour participer à ce forum qui devait discuter de paix, de racisme, de chômage, etc...

La délégation était composée de 11 groupes qui donnent l'impression, *a priori*, de représenter les différents secteurs de la jeunesse. Mais en est-il vraiment ainsi? D'autres préoccupations sont-elles entrées en ligne de compte au ministère des Relations internationales lorsque la délégation fut formée? Nous avons des raisons de le croire.

Robert Ladouceur, d'IMAJ 85, est membre du MAJIQC. Il a également participé à la SSJB, au MEoui, à LOJICQ et au Conseil d'Administration du Sommet Québécois de la Jeunesse.

Julie Morency, du groupe ENGAJ, est également membre du MAJIQC. Elle fut Secrétaire générale du RAEU, membre du MEoui et de LOJICQ et a été au Conseil d'Administration du Sommet Québécois de la Jeunesse.

Arold Lebel, d'Action travail, est à l'Exécutif national du Parti Québécois et fut impliqué à la FAECQ.

Martin Ouellet, de Contact Jeunesse (organisme faisant la promotion des options décliné), est associé aux Conspirateurs de l'an 2000 et fut impliqué lui aussi à la FAECQ.

Lucie Bernier, du groupe ENJEU, est membre du MAJIQC.

La délégation est également composée de l'OTEQ, de la COFIQ, du RLQ, du RAEU, de la FAECQ et de feu ONET 85.

Dans une lettre qu'elle a reçue du sous-ministre des Relations internationales, l'Association Nationale des Étudiantes et Étudiants du Québec (ANEQ) a aussi été invitée à faire partie de la délégation. Après avoir accepté d'y participer, sous réserve toutefois d'informations supplémentaires concernant le fonctionnement de cette délégation, l'ANEQ a dû s'en retirer car il est rapidement apparu, malgré les engagements du ministère des Relations internationales, que la délégation n'est pas, dans les faits, autonome.

Il était devenu évident pour l'ANEQ que sa présence ne servirait qu'à légitimer une « expédition » allant distribuer par milliers des écussons fleurdelisés, des drapeaux du Québec ainsi qu'un journal présentant un « paradis pour les amateurs de chasse, de pêche et de plein air ».

Une sélection douteuse

Les liens avec le Parti Québécois et/ou des organisations de jeunes indépendantistes semblent donc bien vus.

Les groupes, nous apprend-t-on, ont

été sélectionnés par l'attaché politique du ministre Landry, monsieur François Houle. Rien de vraiment irrégulier à cela, si ce n'est que monsieur Houle entretient des relations privilégiées avec la plupart des groupes et des individus formant la délégation. Il a d'ailleurs déjà été Secrétaire général de la FAECQ et membre du Conseil d'Administration du Sommet Québécois de la Jeunesse.

« Nous notons également que les choix du ministère des Relations internationales se sont arrêtés sur plusieurs groupes qui ne constituent d'aucune façon, qui n'ont même pas la moindre apparence d'organisations de masse, ou ne donnent aucun indice de représentativité d'un milieu quelconque de la jeunesse québécoise. »

À noter que la ministre Pauline Marois vient de créer un programme de subventions aux « groupes de soutien aux initiatives-jeunesses » qui rend disponible la somme de \$3.8 millions à des groupes comme Contact Jeunesse, Action Travail, ENGAJ, etc. Tous les groupes de jeunes apprécieraient sans doute qu'on leur porte une attention aussi particulière et généreuse.

Le ministre Landry nous fournit quelques indices sur les objectifs poursuivis par le gouvernement péquiste dans l'organisation de telles délégations. Il déclarait récemment :

« La connaissance du pays et des individus est souvent limitée dans le temps; les amitiés, elles peuvent durer toute la vie durant (...). La coopération et les rencontres de jeunes sont par définition une semence d'avenir dont on ne peut pas évaluer la récolte. Elle peut être infinie. Disons par exemple, un jeune Français qui est venu alors qu'il avait 20 ans. Il en a aujourd'hui 40 et il est membre du Conseil des ministres en France. Dès lors la question québécoise, pour lui, se présente d'une autre manière. Même chose, un jeune Québécois qui s'est fait des amis il y a 20 ans et est aujourd'hui chef d'entreprise. Il veut vendre son produit en France. Il est déjà moins défavorisé. Alors c'est toujours une activité d'investissement extrêmement payante, parce qu'on ne sait jamais si 20 ans plus tard, ce ne sera pas à l'origine d'un gros investissement ou d'une coopération qui nous sera bénéfique. » (2)

Pour le ministre Landry, il n'y a donc aucun intérêt à déléguer des représentantes et des représentants d'assistées sociales, d'assistés sociaux, de chômeuses, de chômeurs, de jeunes travailleuses, de jeunes travailleurs, ces gens-là luttant pour des conditions de vie minimales plutôt que de travailler à devenir chefs d'entreprises. Nous ne pouvons pas toutes et tous être des dirigeantes et dirigeants de compagnies!

N'aurait-il pas été préférable et plus légitime de choisir des groupes qui, comme les Bureaux de Consultation Jeunesse ou les maisons de jeunes, travaillent à la base avec les jeunes et possèdent une connaissance développée de leurs besoins, leur vécu, leurs problèmes? Non, bien sûr, le gouvernement préfère s'assurer la collaboration de groupes qui peuvent contribuer à remonter auprès des jeunes sa faible cote de popularité.

Il ne s'agit pas ici d'attaquer les groupes délégués mais bien de dénoncer les pratiques malhonnêtes d'un gouvernement qui piétine la réalité des jeunes pour tâcher de refaire son image.

Le gouvernement a la mainmise sur la délégation

Le choix des groupes ne relève donc

pas du hasard et permet au ministère des Relations internationales de « contrôler à distance » la délégation.

« Une telle mainmise implicite apparaît bien évidente lorsque nous parcourons le texte soumis par le délégué d'IMAJ 85 pour présenter le Québec dans le journal que la délégation a distribué à la Semaine Européenne de la Jeunesse (le journal présente aussi brièvement les divers groupes). [...] Il présente le peuple québécois comme un « des plus privilégiés ». [...] Nous vivons, selon le texte, dans « un paradis pour les amateurs de chasse, de pêche et de plein air ».

« Pas un seul mot sur les difficultés rencontrées par les jeunes Québécoises et les jeunes Québécois, pas un seul mot sur le taux de chômage très élevé pour les moins de trente ans, sur les hôpitaux et les écoles à l'heure des coupures, sur le phénomène du suicide, [...] sur les programmes bidons de créations d'emplois, etc. »

Concédons que cette réalité n'est pas très « invitante » pour les « jeunes entrepreneurs dynamiques » mais il n'en demeure pas moins qu'elle est le lot des jeunes et que le gouvernement, celui-ci ou un autre, devra bien un jour où l'autre, prendre ses responsabilités et cesser de cacher la réalité des jeunes. Le gouvernement devra trouver des solutions véritables aux problèmes de la jeunesse.

Le gouvernement nie la réalité des jeunes

Pour supposément être positiviste et donner des « lueurs d'espoirs » aux jeunes, le gouvernement québécois a décidé de promouvoir « l'excellence ». « Il faut récompenser ceux et celles qui réussissent... et laisser tomber les autres, la majorité. Des slogans comme « quand on veut, on peut » et « il y a toujours moyen de s'en sortir » sont à la mode et permettent au gouvernement de nier la réalité des jeunes. »



Bernard Landry, possible successeur du premier ministre démissionnaire, explique ce que serait « la place des jeunes sous un gouvernement Landry » :

« J'ai tendance à penser que le salut de la jeunesse est dans l'excellence et dans l'effort (...). D'ailleurs, la nouvelle forme d'évaluation entre les peuples c'est le commerce et les échanges. Quand on veut échanger il faut avoir un produit intéressant, bien fait et à bon marché pour intéresser l'autre. Alors, si le Québec veut apporter au concert des nations, sur le plan commercial, ce sera avec les produits bien conçus qui se préparent aujourd'hui dans nos écoles. L'avenir va être exhaltant pour nos jeunes à conditions qu'ils donnent suffisamment pour récolter. » (3)

Est-ce au nom de cet effort et de cette excellence que le gouvernement maintient la discrimination à l'endroit des bénéficiaires de l'aide sociale de moins de trente ans et qu'il cherche à « embrigader » les jeunes dans les Options Déclics et ses programmes Jeunes volontaires, Stages

Références : « Les jeunes selon Bernard Landry : un potentiel important et un impact », journal HORS D'ORDRE, IMAJ 85, Vol. 3 no 4, mai 1985, pp. 6-7.
2- *ibid* 3- *ibid*

Signes

IMAJ 85 : Initiative d'un Mouvement Animation Jeunesse pour l'AIJ 1985; MAJIQC : Mouvement d'Alliance des Jeunes Indépendantistes pour un Québec Communautaire; SSJB : Société Saint-Jean-Baptiste; MEoui : Mouvement des Étudiants pour le OUI; LOGIQC : L'Organisation des Jeunes Indépendantistes pour un Québec Communautaire; ENGAJ : Ensemble dans les Groupes d'Action Jeunesse; RAEU : Regroupement des Associations Étudiantes Universitaires; SQJ : Sommet Québécois de la Jeunesse; FAECQ : Fédération des Associations Étudiantes Collégiales du Québec; ENJEU : Environnement Jeunesse; OTEQ : Organisation pour le Tourisme Étudiant du Québec; ONET 85 : Opération de Nettoyage de l'Environnement Territorial; RLQ : Regroupement Loisir Québec; COFIQ : Coalition des Facultés d'Ingénierie du Québec.

en entreprises et Travaux Communautaires?

1985 : une bonne année pour les jeunes(!)

Il est important, pour nos organisations, de dresser, à l'heure actuelle, un bilan des politiques gouvernementales des dernières années à l'endroit de la jeunesse. Nous ne pouvons qu'en faire un constat d'échec.

Pour donner un semblant de légitimité à ses politiques, le gouvernement a organisé, en 1985, 11 symposiums régionaux sur les jeunes et l'emploi. Exercices de concertation par excellence entre « intervenants sociaux-économiques », desquels s'excluaient lui-même l'État, ces symposiums bidons ont été, à l'image du Sommet Québécois de la Jeunesse, tenu à l'été 1983, un échec. Lors du symposium de Québec, par exemple, les jeunes refusaient de jouer le jeu du gouvernement et quittaient les assises.

Il semble évident également qu'ONET 85 n'aura finalement pas réussi à aider le gouvernement à « essayer » ces revers. ONET 85 qui, somme toute, proposait aux jeunes de payer pour travailler, aura donc terminé bien loin de son objectif initial de 100 000 jeunes sur les berges de « notre majestueux fleuve ».

Pour le gouvernement, cela représente une autre débâcle majeure puisqu'il a soutenu jusqu'à la toute fin le projet.

Les échecs consécutifs du gouvernement québécois illustrent parfaitement le refus des jeunes d'embarquer dans une galère qui prend l'eau. Elles et ils revendiquent plutôt une véritable politique de création d'emplois qui leur assure un travail utile et bien rémunéré.

Conclusion UN PATRONAGE ÉHONTÉ

Après avoir observé le choix des groupes de jeunes par le ministère des Relations internationales pour la Semaine européenne de la Jeunesse, après avoir analysé le discours gouvernemental en matière de jeunesse, après avoir fait un bilan de l'action du gouvernement au cours des dernières années, une conclusion s'impose rapidement.

Le gouvernement exerce un patronage sournois et éhonté en faveur des organisations qui reprennent son discours. Il les soutient de plusieurs façons : en leur faisant bénéficier d'importantes subventions, en leur accordant une représentativité qu'elles n'ont pas, en les proclamant porte-parole de la jeunesse. De tels gestes de la part des gouvernants sont répréhensibles et doivent être dénoncés. Ce serait jouer le jeu du gouvernement que de les taire.

Si nos accusations de patronage ne sont pas fondées, le ministère des Relations internationales rendra publics les critères qui lui ont permis de sélectionner les groupes. Comment peut-il expliquer que la majorité des délégués aient des liens évidents avec le Parti Québécois?

Le ministre Landry et son gouvernement ne doivent-ils pas reconnaître qu'ils viennent de subir un autre échec en tentant de voiler les conditions des jeunes, non seulement ici mais aussi à l'étranger.

La crédibilité d'un tel gouvernement n'est pas très forte et de telles actions de sa part ne font que démontrer à l'ensemble de la jeunesse, avec encore plus d'acuité, l'importance de se regrouper au sein d'organisations combattives et autonomes qui défendent réellement les droits et intérêts des jeunes.

ILS COURENT, ELLES COURENT LES PEQUISTES

Le P.Q. tente de redorer son blason

La course au leadership du Parti Québécois n'est rien de moins qu'un gigantesque «face lift» planifié depuis belle lurette afin de redorer le blason du PQ en vue des prochaines élections provinciales. La démission de **René Lévesque**, qui n'a surpris personne, a été automatiquement suivie par une énorme campagne publicitaire, autrement nommée «course au leadership du PQ», qui sert de pré-campagne électorale et qui vise à faire croire à la population québécoise que le PQ est toujours vivant et fourmillant d'idées.

Heureusement, les Québécoises et les Québécois ne sont pas dupes de cette supercherie et peuvent facilement constater la paralysie idéologique du Parti au pouvoir. En effet, mis à part quelques exceptions, les candidates et les candidats à la présidence ont passé plus de temps à contredire les propos qui leur sont attribués qu'à prendre position sur les enjeux importants et d'engager des débats. C'est particulièrement le cas de **Pierre-Marc Johnson** qui patine aussi bien que **Gaétan Boucher** dans ses plus beaux jours.

En fait, **Pierre-Marc Johnson** ne s'est presque pas prononcé sur des dossiers importants et a évité le débat sur une question par laquelle il est directement concerné tant par son rôle que par son influence en la matière : les accords constitutionnels. Avec **René Lévesque** et quelques autres, il fut un des principaux artisans de l'orientation actuelle du Parti Québécois en faisant mettre en veilleuse l'article 1 du PQ concernant la souveraineté-association comme enjeu des prochaines élections, **Pierre-Marc Johnson** évite délibérément l'affrontement sur la question des relations Québec-Ottawa. Si M. Johnson persiste à cacher ses cartes comme il l'a fait au cours des dernières années, il fera un Premier Ministre bien ténébreux.

Candidat de taille, **Bernard Landry** a l'intérêt d'avoir une pseudo-politique sur la jeunesse. En fait, cette partie impor-

tante de son programme aurait pu s'intituler : «*ne demandez pas ce que je peux faire pour la jeunesse, demandez-vous ce que la jeunesse peut faire pour moi*». Dans un passé récent, nous avons été à même de constater quel «usage» le ministre des Relations internationales compte faire de la jeunesse afin de promouvoir ses politiques et celles de son gouvernement (lire à ce sujet, en page 3, l'article sur la Semaine européenne de la Jeunesse). Aux yeux de **Bernard Landry**, les jeunes sont plus un élément à exploiter afin de développer l'économie québécoise qu'une génération entière ayant des problèmes particuliers auxquels nous devons trouver une solution collective.

La ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, plus connue dans certains milieux sous le nom de «**ministre de la Famine et du Cheap labour organisé**», **Pauline Marois**, est parmi les candidates et les candidats de première ligne. On doit lui reconnaître qu'elle est la première femme à briguer la chefferie d'un parti politique au Québec mais comme pour toutes ses opposantes et tous ses opposants, la liste de ses mérites s'arrête rapidement. C'est principalement auprès de la jeunesse que Mme Marois a une image ternie. Elle a, malgré les nombreuses revendications de groupes de jeunes, refusé d'accorder la parité dans l'aide sociale au moins de trente ans, alors qu'à plusieurs occasions elle fut incapable de défendre cette politique discriminatoire. À son entêtement à maintenir les jeunes assistés sociaux et assistés sociaux dans un état de pauvreté, s'ajoute sa volonté de les «embrigader» dans des projets d'emplois bidons accusant ainsi la jeunesse à un état d'exploitation contrôlée. Dès le début de sa campagne, consciente de sa piètre image auprès de la jeunesse, **Pauline Marois** annonce pompeusement qu'elle accorde la parité dans l'aide sociale au moins de trente ans. Heureusement, des groupes de jeunes (comme l'ANEQ, le RAJ ou le Comité

des jeunes de la CSN) ne s'y laissent pas prendre et font la lumière sur cette tromperie en dénonçant le fait que la «parité» accordée n'était en fait qu'une augmentation de quelques dollars pour les jeunes inscrites et inscrits dans certains programmes de «cheap labour». Mme Marois a également promis une hausse du salaire minimum ainsi que l'application du programme «Initiative-jeunesse» aux groupes «Action-Travail» du Bas St-Laurent et de la Gaspésie. À la vitesse à laquelle elle va, Mme Marois n'aura plus rien à promettre les élections venues. Nous devons nous rappeler qu'elle avait déjà promis une prime de 85\$ pour les jeunes sur l'aide sociale qui ne demeurent pas chez leurs parents, promesse vite oubliée...

Viennent ensuite les «concurrentes» et les «concurrents» de seconde ligne, celles et ceux qui n'ont pas ou peu de chance de gagner la course à la présidence mais qui vont faire des alliances au deuxième tour de scrutin dans le but d'être en excellentes relations avec la future cheffe ou le futur chef et ainsi décrocher un poste d'importance au Conseil des ministres.

Francine Lalonde est de cette catégorie. Cette ancienne syndicaliste et ministre désignée à la Condition féminine fut défaite dans la circonscription de Bertrand par le chef du Parti

Libéral, **Robert Bourassa** lors des récentes élections partielles, bien qu'elle lui ait une chaude lutte. Mme Lalonde a réussi à passer d'un camp à l'autre (de la CSN au PQ) en 1985, ce qui, en soit, est un exploit remarquable si on a une forte conscience mais... ce n'est peut-être pas son cas. La campagne de **Francine Lalonde** est principalement axée sur le plein emploi, ce qui est étrange puisque le Parti Québécois se refuse depuis belle lurette à adopter une véritable politique allant dans ce sens, nommément, la réduction du temps de travail sans perte de revenu.

Avec la candidature vachement drôle de **Jean Garon**, on peut assurément affirmer que nous avons atteint le fond du baril des candidatures imposantes. En lançant sa campagne, l'actuel ministre de l'Agriculture a solidement assis ses positions sur la question de la souveraineté du Québec en proclamant qu'il était en faveur d'un «Canada souverain dans un Québec uni», ou quelque chose du genre. **Pierre-Marc Johnson** lui fit écho en affirmant qu'il était entièrement d'accord voyant bien que cela ne voulait rien dire. Sur les questions relatives aux jeunes, il est surprenant que son troupeau de veaux et de génisses, mieu connu sous le nom de «MEUH-OUI», ne lui apporte pas l'appui tant attendu.

Viennent finalement deux candidatures hétéroclites, soit **Guy Bertrand**, un avocat de Québec, et **Luc Gagnon**, organisateur pour le Parti Québécois dans le comté de Sauvé. Peu de chose peuvent être dites sur ces candidatures si ce n'est que M. Bertrand passe plus de temps à se plaindre des préjudices que causent aux candidates et candidats non-ministres et aux contribuables les moyens (interurbains téléphoniques, personnel politique, etc.) laissés aux ministres qui posent leurs candidatures.

Quoique vraiment hors contexte, la candidature de l'urbaniste **Luc Gagnon** aura peut-être l'avantage de provoquer de débats sur des questions écologiques, ce qui serait inhabituel au PQ puisque ce type de préoccupation est complètement absente de cette formation politique... sauf quand la jeunesse peut y être récupérée comme dans feu **ONET 85**.

Ce qui est certain, finalement, c'est que la première course à la présidence du Parti Québécois survient à un moment où sa cote de population est au plus bas et très loin de remonter la perte même avec l'actuelle campagne.

François Giguère

surligne et *annote* en un tournemain

STAEDTLER

TEXTAR beaucoup plus qu'un simple surligneur

Vous pouvez passer du surligneur au stylo à bille sans changer de stylo. Textar se vend en six couleurs vives et fluorescentes, chacun comprenant un stylo à bille bleu.




Disponible des maintenant à la librairie/coopérative de votre collège et université.


Pierre Bélonger

LE MOUVEMENT ETUDIANT QUÉBÉCOIS : son passé, ses revendications et ses luttes (1960 - 1983)

Le mouvement étudiant québécois : ça vous intéresse? Si oui et si vous désirez encourager une association étudiante nationale et autonome, vous pouvez vous procurer le livre publié par l'ANEQ et qui est intitulé : Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983). Cet ouvrage, qui a nécessité trois ans de recherche, comporte plus de 200 pages et 50 illustrations.



Document produit par l'Association Nationale des Étudiantes et Étudiants du Québec



Je désire obtenir exemplaire(s) du livre **Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)**, au coût unitaire de \$10.00 plus les frais de poste de \$2.00 (coût total : \$12.00).

NOM :

ADRESSE :

NO. TEL.

Pour vous procurer ce document, écrivez à :

association nationale des étudiantes et étudiants du québec
1460, rue Amherst,
Mtl., Québec, H2L 3L3
Tél. : (514) 849-1851

Avec la mise sur pied d'une coalition québécoise

La lutte pour le droit à l'avortement reprend

La diminution de la qualité des services dans les centres hospitaliers, causée autant par les coupures budgétaires que par l'augmentation des demandes d'interruption volontaire de grossesses aux cliniques de planning familial, la réorganisation de services dans les CLSC, les déclarations de certains personnages politiques souhaitant l'application de la loi fédérale en matière d'avortement thérapeutique, de même que la montée des Pro-vie ont sonné l'état d'alerte auprès des groupes de femmes luttant pour le droit à l'avortement libre et gratuit.

Que certains centres hospitaliers soient en mesure d'offrir des services d'interruption de grossesse, les militantes pour le droit à l'avortement en sont bien au fait. Mais il semble aussi que certains comités thérapeutiques, au sein des Centres hospitaliers, aient des exigences si strictes qu'ils n'ont accordé dans la dernière année que 10 interruptions de grossesse, alors qu'il est facile de croire que le nombre de demandes a dû dépasser la centaine.

Les responsables des Centres de santé des femmes, les intervenantes en milieu

hospitalier et dans les CLSC ainsi que les représentantes de la Fédération Québécoise pour le planning des naissances sont les premières à connaître quels sont les services donnés en réponse à ces besoins. Regroupées depuis deux ans au sein d'un comité de «vigilance», suite à l'essoufflement de la coordination québécoise pour l'avortement libre et gratuit, ces femmes sont demeurées présentes et attentives aux différentes attaques qui sont survenues à l'échelle du Québec et qui mettaient en danger le droit des femmes à des services de qualité en matière d'interruption de grossesse.

Le comité de vigilance, les représentantes des comités de condition féminine de la CSN, de la CEQ, le caucus autonome des femmes du RAJ, le comité-femmes de l'ANEQ, et d'autres, étaient réunies le 26 juin dernier pour établir les bases de la Coalition québécoise pour l'avortement libre et gratuit. Ses objectifs sont :

-maintenir les services existants au Québec en matière d'interruption de grossesse, prioritairement ceux auxquels les femmes ont accès librement et gratuite-

ment (sans comité d'avortement thérapeutique);

-œuvrer pour l'abrogation de la loi fédérale sur l'avortement, c'est à dire les articles 251 et 252 du code criminel canadien.

Le travail de la Coalition repose sur la sensibilisation, la mobilisation, la représentation et le soutien aux actions. Elle assurera une visibilité politique et sera en contact avec les autres groupes au Canada afin de développer une solidarité pan-canadienne. Pour devenir membre de la Coalition, les groupes doivent adhérer aux objectifs décrits plus haut.

L'élection de quatre Pro-vie au Conseil d'Administration du CLSC de St-Thérèse en mai dernier, la réorganisation des services dans les centres hospitaliers (type de gestion qui a pour but d'utiliser le personnel en planning fami-

lial à de multiples services comme l'urologie), ou encore, le démantèlement des équipes de planning dans les CLSC, mettent de plus en plus en danger les services offerts aux femmes.

Un envoi massif de lettres d'adhésion aux comités-femmes et aux associations étudiantes sera fait dès la rentrée.

Les prochaines parutions du québec ÉTUDIANT vous tiendront au fait des actions mises de l'avant par la Coalition. Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Comité-femmes de l'ANEQ au (514) 526-5449.

Michèle Bousquet
responsable du dossier
«avortement» au Comité-femmes
de l'ANEQ

Pour sensibiliser les jeunes du Québec

Une tournée

«pour l'Afrique du Sud libre»

par Alain Bissonnette

Le CIDMAA (Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe), assisté par d'autres groupes comme le RAJ, le MECQ ou l'ANEQ, a mis sur pied un projet de tournée «Être jeune en Afrique du Sud», qui se propose de développer une solidarité entre les jeunes du Québec et d'Afrique du Sud. La Tournée se déroulera dans différents CEGEP et Universités du Québec au mois d'octobre, en mettant de l'avant la problématique «jeunes Africaines, jeunes Africains et apartheid».

Les activités du projet prendront diverses formes, comme des rencontres, des conférences, des contacts avec les jeunes des groupes étudiants d'ici, l'intégration de la problématique de l'apartheid dans des cours, la distribution d'information.

Il est essentiel de se solidariser avec le peuple d'Afrique du Sud en participant à la réalisation de cette Tournée pour informer la jeunesse québécoise de la réalité vécue par les jeunes Sud-Africaines et Sud-Africains. Il faut, en fait, identifier les points de rapprochement et de coopération possible entre les jeunes d'ici et de là-bas, dans l'optique d'un nouveau rapport Nord-Sud.

On se doit aussi de favoriser l'établissement de liens directs et la création de projets concrets entre le Québec et le peuple d'Afrique du Sud et, aussi, encourager l'expression de la créativité des jeunes Québécoises et Québécois sur le sujet lors des activités de la Tournée.

L'Afrique du Sud est, hors de tout doute, un des pays où les droits et libertés de la personne sont les plus bafoués. Qui ne connaît pas, en effet, la situation de ce pays où le régime raciste d'apartheid maintient la majorité de la population noire dans ce qu'on appelle des réserves, et où, encore récemment, on a, après des manifestations dans les mines ou ailleurs, transporté par autobus des centaines de personnes pour les avoir «sous le contrôle et sous l'oeil» de l'armée de la minorité blanche?

L'Afrique du Sud est bien connu pour ses richesses minières, ce qui en fait un site idéal pour le «débarquement» de com-

pagnies multinationales des pays industrialisés entraînant ainsi de nombreuses immigrantes et de nombreux immigrants dans ces contrées. Les multinationales, grâce au «pouvoir de leurs dollars», peuvent alors imposer leur vision et leur point de vue sur les politiques du pays.

Toutes ces conditions esclavagistes ne peuvent que déboucher sur une grande vague de protestations, souvent violentes, de la population sud-africaine noire.

Les «solutions» utilisées par les autorités blanches nous fournissent une bonne illustration du «sort» réservé à la majorité noire.

Dans la région du Vaal, par exemple, plus de 18 000 mineurs ont été congédiés pour avoir manifesté contre la mise à pied de 2000 des leurs et la mort d'un mineur. Toutes les personnes congédiées ont dû quitter la région à bord d'autobus spécialement réquisitionnés par les autorités. Il y a quelques semaines encore la totalité des quelque 40 000 mineurs de la région s'étaient mis en grève pour revendiquer de meilleures conditions de travail.

Les compagnies minières peuvent épargner des sommes considérables à cause de l'«écart racial» entre les salaires des employé-e-s de couleur blanche et noire. (Renseignements recueillis dans *Afrique-Information*, bulletin du CIDMAA, juin 1985).

Comment dans ces conditions ne pas vouloir forcer le gouvernement de l'apartheid à mettre fin à ce régime et permettre enfin à la population sud-africaine de recouvrer sa patrie?

Des enjeux importants en Amérique Centrale

Des jeunes du Nicaragua viendront au Québec

par Alain Bissonnette

Deux représentantes et représentants du Québec sont actuellement au Nicaragua à finaliser les derniers préparatifs d'un projet de solidarité entre le Québec, le Canada et le Nicaragua. Cette initiative est due à trentaine de groupes de jeunes et de solidarité internationale qui ont décidé d'organiser la «Tournée de la Jeunesse Sandiniste du Nicaragua».

À la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre, pendant au moins trois semaines, trois jeunes du Nicaragua, membres de la Jeunesse Sandiniste, visiteront bon nombre d'institutions scolaires tant au Québec que dans le reste du Canada.

Le comité organisateur espère que la Tournée pourra sensibiliser largement la jeunesse et l'ensemble de la population québécoise et canadienne à la situation et aux besoins des jeunes et des peuples d'Amérique Centrale, et plus particulièrement du Nicaragua.

«Nous souhaitons aussi pouvoir impulser un vaste mouvement de jeunes sous le thème de la lutte contre l'intervention américaine dans cette région du globe», souligne un membre du Comité de coordination de la Tournée.

«Au Québec, la Tournée doit en plus permettre à la Jeunesse Sandiniste d'établir des relations directes avec des groupes de jeunes, soutenir un projet d'aide économique ou matérielle et impliquer un nombre plus considérable de jeunes dans le travail de solidarité avec les peuples centro-américains qui se mène déjà au Québec, comme le Marathon pour l'Amérique Centrale, la campagne 'Outil pour la Paix', etc.», ajoute-t-il.

Il est important pour la jeunesse du Québec, renchérit un autre membre de l'organisation de la Tournée, de soutenir les peuples qui luttent pour leur indépendance et qui ne demandent qu'à être appuyés dans leurs démarches vers l'auto-détermination.

On se rappellera, en effet, que le 19 juillet 1979, après avoir subi sa dictature pendant plus d'une cinquantaine d'années, le peuple du Nicaragua, dirigé par le Front Sandiniste de Libération Nationale, renversait la famille Somoza et s'engageait dans la construction d'une nouvelle société libre et indépendante.

La jeunesse nicaraguayenne, puisqu'elle constitue la grande majorité de la population, a été appelée à jouer un rôle décisif dans ce processus.

Regroupé-e-s autour de leur organisation, la «Juventud Sandinista - 19 de Julio», les jeunes ont participé en masse à l'insurrection contre le directeur Somoza et travaillé aux tâches de reconstruction nationale qui ont dû être entreprises par la suite, comme la vaste campagne d'alphabetisation, en 1980.

Malheureusement, à l'heure actuelle, le Nicaragua doit évoluer sous une pression militaire et économique constante de la part des États-Unis. L'embargo commercial que vient de décréter l'administration Reagan et les budgets alloués aux *Contras* (contre-révolutionnaires qui veulent renverser le gouvernement sandiniste du Nicaragua) constituent d'ailleurs les dernières pièces de l'offensive américaine.

Dans cette situation, la Jeunesse Sandiniste a continué à prendre ses responsabilités en mobilisant un nombre encore plus important de jeunes aux activités de défense contre l'agression américaine.

Le triomphe de la révolution sandiniste a impulsé un vaste mouvement de lutte contre les dictatures en Amérique Centrale, ce qui explique que l'impérialisme américain, qui a toujours considéré cette région comme son arrière-cour, n'a pas tardé à contre-attaquer et à tenter de déstabiliser le régime du Nicaragua.

Pour participer à l'organisation d'une activité de la Tournée dans sa région ou bien pour appuyer les comités déjà formés, il est possible de s'adresser au secrétariat de la Tournée de la Jeunesse Sandiniste, au bureau de l'ANEQ, 1581, rue Dufresne, Montréal. H2K 3J6. Tél. : (514) 526-5449.